

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°06/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Absent excusé :

Procuration :

Convocation en date du 26/01/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : REFECTION DE LA CHAPELLE DE LANGE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire la rénovation intérieure de la chapelle de Lange.

Monsieur le maire présente le devis reçu de l'entreprise SAS L et L.

Il indique que pour ce dossier, la commune a déjà obtenu une subvention de la Région.

Il propose au Conseil Municipal, de demander une subvention auprès de l'Etat.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve projet de rénovation intérieure de la chapelle de Lange exposé ci-dessus pour un montant de 41 007.00 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale de l'Etat ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

*Etat :	20 805.60 € soit 50.74 %
* Région FRAT 2021	12 000.00 soit 29.26 %
*Commune :	8 201.40 € soit 20 %
Total :	41 007.00 €HT
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 16 février 2024.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

